

www.education.gouv.fr

Les associations sportives (AS) ont profité de l'engouement pour le sport que connaît la France depuis une vingtaine d'années puisque la fréquentation des élèves est passée de 13 % à 20 % ; mais, dans le même temps, elles ont été concurrencées par les clubs sportifs privés. Les AS proposent un type de sport essentiellement tourné vers les compétitions, qui sont appréciées par tous (les professeurs et surtout les garçons). Les professeurs cherchent en plus à faire prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu...) aux élèves, ce qui n'attire pas ces derniers. Ce que les élèves, surtout les filles, souhaitent, en revanche, c'est découvrir le sport dans sa dimension ludique et sociale (pratiquer pour le plaisir, découvrir des activités nouvelles, se retrouver entre amis...). Peut-être conscients de ces désirs, les professeurs – dans l'ensemble assez satisfaits de l'organisation et du fonctionnement des AS – souhaiteraient voir se développer les rencontres amicales et les sorties en pleine nature.

Les associations sportives et la pratique du sport

À la demande du groupe éducation physique et sportive de l'inspection générale, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a réalisé en 2006 une étude sur l'image de cette discipline au regard de ses pratiques d'enseignement en collège, lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et lycée professionnel (LP). La discipline a été entendue ici au sens large, incluant d'une part l'éducation physique et sportive (EPS), qui donne lieu à des cours obligatoires dans les établissements scolaires, d'autre part le sport scolaire, pratiqué volontairement par les élèves dans le cadre des associations sportives (AS). Les résultats de cette Note ne comportent que la partie de l'étude relative aux AS.

Les pratiques sportives d'hier et d'aujourd'hui

Le développement général des pratiques sportives...

Les élèves font plus de sport qu'il y a vingt ans. La pratique hors EPS qui s'est le plus développée est la pratique en club, qui est passée de 30 % à 52 % des élèves, et a donc progressé de 73 % (plus encore si l'on considère l'augmentation du nombre d'élèves pendant la même période). L'AS a également augmenté sa fréquentation, mais moins fortement que les clubs, puisque celle-ci est

passée de 13 % à 20 % des élèves, soit une augmentation de 35 %. La pratique libre est passée de 73 % à 68 % des élèves. Ce développement des pratiques sportives ne touche pas uniquement les élèves mais aussi leurs parents : en 2006, 24 % des pères d'élèves (19 % des mères) pratiquent régulièrement un sport alors qu'ils n'étaient que 17 % en 1984-1985 (12 % des mères).

Cette extension des pratiques maintient l'écart entre parents et enfants : en 2006, les premiers font encore beaucoup moins de sport que les seconds (36 % des parents ne font jamais de sport contre 19 % des enfants).

... a modifié le poids respectif de chaque modalité de pratique

Aujourd'hui, 81 % des élèves ont une pratique sportive en dehors de l'EPS. 20 % des élèves sont inscrits à l'AS, 52 % dans un club, et 68 % pratiquent le sport librement. Il est à noter que la forte augmentation de la pratique en club ne s'est pas faite au détriment des AS, puisque celles-ci ont suivi l'augmentation générale de la pratique sportive, (et ont même vu leur poids passer de 11 % à 14 % des pratiques) (*graphique 1*) mais plutôt au détriment de la pratique libre, dont le poids a baissé car elle semble moins plaire aux jeunes. On peut s'interroger sur les raisons qui font que cette baisse relative de la pratique libre n'a pas autant bénéficié

aux associations sportives qu'aux clubs, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles, parmi les élèves non inscrits à l'AS (80 % de l'ensemble des élèves), la moitié est inscrite en club (*graphique 2*).

Les élèves qui ne sont pas inscrits à l'AS semblent, pour la plupart, aimer le sport puisque seulement 32 % d'entre eux déclarent préférer d'autres types d'activités. Mais c'est avant tout le cadre scolaire qui ne leur convient pas :

- 55 % ne sont pas satisfaits par les horaires¹ (plus de la moitié d'entre eux sont inscrits en club : les horaires y seraient-ils plus conformes à leurs attentes ?) ;
- 51 % déclarent préférer pratiquer en clubs (parmi eux, la majorité le fait effectivement) ;
- 11 % trouvent (aussi) que les activités proposées à l'AS sont trop limitées ;

- 7 % se plaignent de l'orientation trop compétitive de l'AS.

Les raisons qui ne remettent pas en cause le fonctionnement des AS sont très peu évoquées : 32 % ont trop de devoirs à faire, 12 % se plaignent qu'il n'y a pas de moyen de transport, 4 % déclarent que leurs parents ne le souhaitent pas, et 4 % que le coût de la licence est trop élevé.

Des marges de manœuvre semblent donc exister pour que les associations sportives s'adaptent mieux aux souhaits des élèves.

... et a renforcé la complémentarité de ces pratiques

19 % des élèves n'ont aucune pratique sportive en dehors des cours d'EPS et 34 % ne pratiquent que sous une seule modalité : en AS (2 %), en club (9 %) ou librement (23 %).

Mais ils sont plus nombreux encore à pratiquer sous deux (37 %) ou trois (11 %) modalités. Cette situation fait apparaître une certaine complémentarité dans les pratiques en AS, libre et en club. Ainsi, les élèves inscrits à l'AS (20 %) font la plupart du temps aussi autre chose :

- seulement 2 % ne font que cela ;
- 2 % sont inscrits aussi en club ;
- 5 % pratiquent aussi librement ;
- et 11 % pratiquent aussi en club et librement.

Plus de la moitié des élèves inscrits à l'AS pratiquent donc les trois modalités possibles.

Le profil des élèves, sportifs et non sportifs

Des pratiques différentes selon le profil des élèves

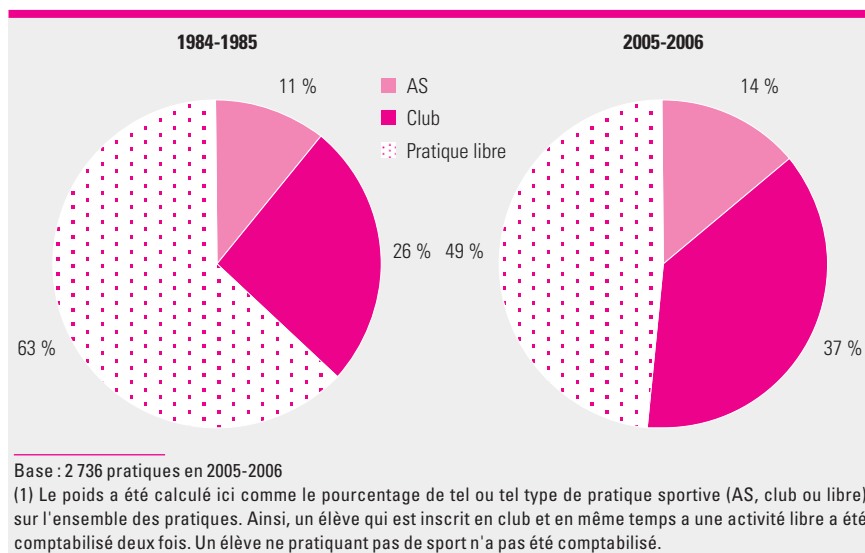
81 % des élèves sont « sportifs », c'est-à-dire font au moins une activité sportive en dehors des cours d'EPS. Mais ce taux varie en fonction de leur profil (*graphique 3*) : les garçons de collège sont les plus sportifs (95 %) ; puis viennent les garçons de lycée (92 %) et ceux de LP (86 %), et ensuite les filles : d'abord les filles de collège (80 %), puis celles de lycée (77 %) et, enfin, les filles de LP sont les moins sportives (58 %). Ainsi, pour la pratique sportive en général, le critère du genre est plus déterminant que celui du type d'établissement.

Pour l'inscription à l'AS, le critère le plus déterminant au contraire est le type d'établissement : comme pour le sport en général, les élèves les plus souvent inscrits à l'AS sont bien les garçons de collège (29 %), mais viennent ensuite les filles de collège (25 %), puis les garçons de lycée (21 %), et les filles de lycée (16 %) et, enfin, les garçons de LP (16 %), et les filles de LP (11 %).

Cela s'explique entre autre par le fait que si les garçons de LP font moins de sport que les autres garçons, ils font autant de sport libre, mais beaucoup moins de sport encadré (AS et club).

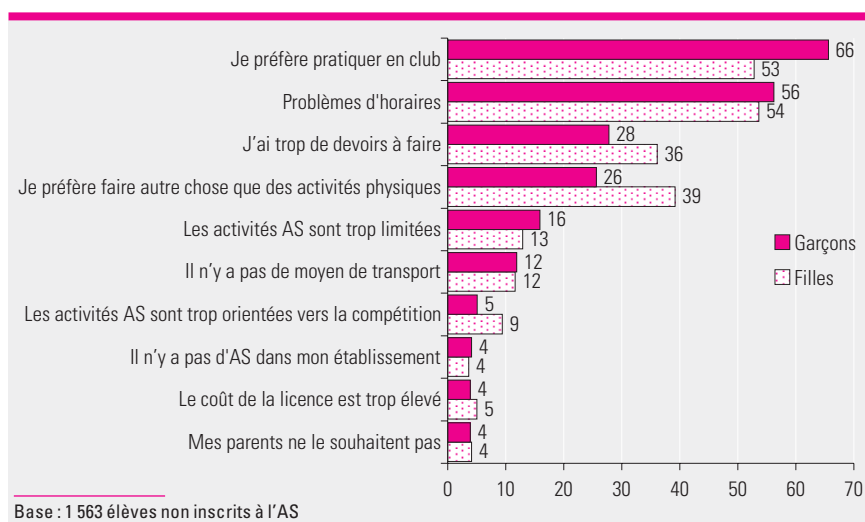
¹ 37 % des AS fonctionnent uniquement le mercredi après-midi, 39 % le mercredi pour les rencontres et d'autres jours de la semaine pour les séances d'entraînement, 7 % entre midi et 14 heures avec des séances étalées sur la semaine et 1 % jamais le mercredi après-midi.

GRAPHIQUE 1 – Poids de chaque modalité de pratique (1)



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Motifs de la non-inscription à l'AS



Source : MEN-DEPP

Le fait de se trouver en année de préparation à un examen (le brevet en troisième, le baccalauréat en fin de terminale, le BEP ou le bac pro) ne semble pas être un facteur de désaffection du sport en général, ni de l'AS en particulier : après les élèves de cinquième (33 %), ce sont en effet les élèves de troisième (26 %) et de terminale (21 %) qui sont les plus nombreux à y être inscrits. En ce qui concerne les motivations des élèves, les garçons pratiquent le sport aussi bien pour le plaisir (44 %) que pour la compétition (42 %), « parce que le sport est une compétition qui leur permet de réaliser une performance et d'affirmer leur capacités ». Les filles recherchent avant tout le plaisir (59 %), la compétition les motivant beaucoup moins (19 % seulement). Les garçons de LP, qui sont moins souvent que les autres

garçons inscrits à l'AS, sont aussi nombreux qu'eux à aimer la compétition.

Le poids important des pratiques familiales

Parmi les trois modalités de pratiques sportives (AS, club, libre), les élèves peuvent n'en pratiquer aucune, une, deux ou trois. Le nombre moyen de modalités de pratiques sportives est la moyenne de ces résultats par élève. Il est de 1,4 par élève, 1,2 pour les filles et 1,6 pour les garçons.

Les élèves, surtout les filles, semblent très sensibles aux pratiques sportives de leurs parents (graphique 4). Lorsque leurs parents ne pratiquent pas de sport, les filles ne font en moyenne que 0,8 modalités de pratiques alors que ce résultat passe à 1,7 lorsque leurs deux parents en font régulièrement.

Les garçons dont les parents font tous les deux du sport pratiquent un peu plus (1,9) que ceux dont aucun parent n'en fait (1,4) (mais le rapport entre les deux est moins important que pour les filles).

Il suffit qu'un des deux parents fasse du sport pour augmenter les pratiques des garçons. Si le deuxième parent est sportif lui aussi, cela n'augmente pas sensiblement leurs pratiques. De même, il suffit qu'un des deux parents ne fasse pas de sport pour que les pratiques des garçons soient relativement faibles. Le fait que le deuxième parent ne fasse pas de sport non plus ne fait pas baisser sensiblement leurs pratiques.

Il est à noter que lorsque les deux parents pratiquent régulièrement un sport, les filles sont presque aussi sportives que les garçons (1,7 modalités contre 1,9).

Mais, contrairement aux filles, qui sont donc très sensibles à la pratique sportive de leurs parents, les élèves de LP pratiquent toujours beaucoup moins que les autres, même lorsque leurs deux parents sont sportifs.

De plus, pour cette population, la pratique familiale pèse à deux niveaux :

- d'une part, comme pour les autres élèves, leurs pratiques sont corrélées à celles de leurs parents (ceux dont les parents font du sport régulièrement pratiquent plus (1,5) que ceux dont les parents n'en font pas du tout (1,0)) ;

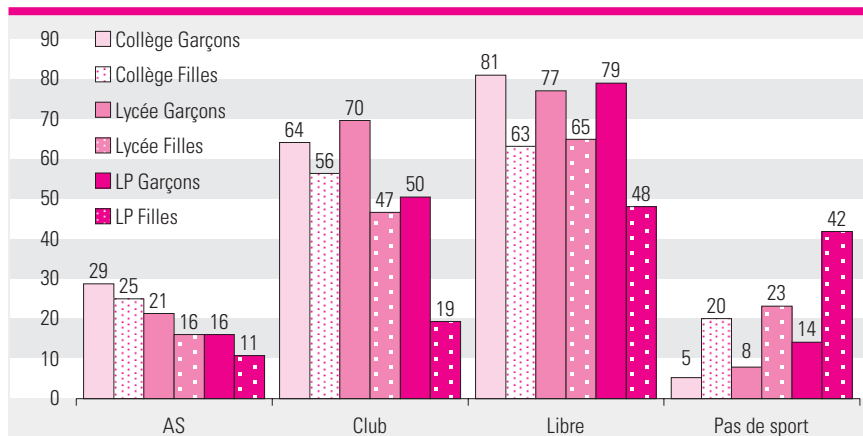
- d'autre part, ce qui leur est propre, les élèves de LP ont des parents qui font moins de sport que les autres.

Ainsi pour cette population encore plus que pour les filles, le poids des représentations culturelles, sociales et familiales joue à plein.

Les préférences des « non-sportifs »

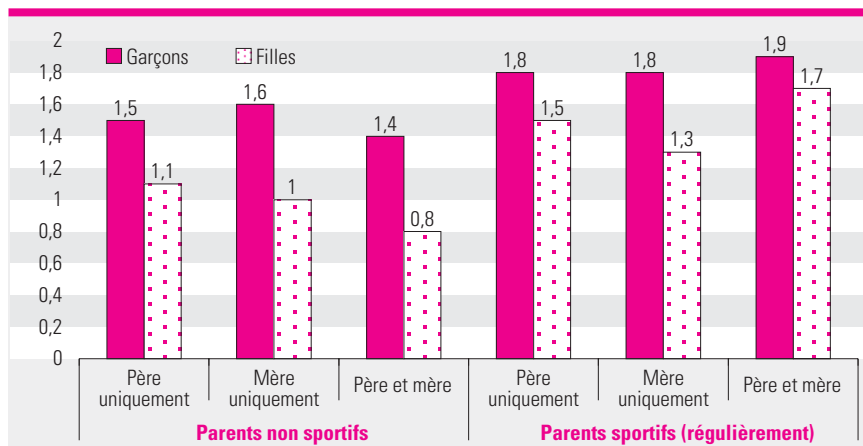
32 % des élèves non inscrits à l'AS ont déclaré préférer d'autres types d'activités (21 % en 1984-1985). Ils sont en proportion très variable selon leur type d'établissement, mais surtout leur genre : les garçons sont 16 % au collège, 20 % au lycée et 24 % au LP à ne pas s'être inscrits à l'AS parce qu'ils préfèrent faire autre chose que des activités physiques. Les filles, elles, sont beaucoup plus nombreuses à invoquer cette raison : 24 % au collège, 32 % au lycée, et 43 % au LP.

GRAPHIQUE 3 – Pratiques des élèves selon leur profil



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 4 – Nombre moyen de modalités de pratiques sportives des élèves selon celle des parents



NB. Il a été demandé aux élèves si leur père (leur mère) avait une activité sportive régulière, occasionnelle, rare ou pas d'activité du tout.

Père non sportif : l'élève a déclaré que son père ne pratique pas d'activité sportive et que sa mère en pratique une (régulièrement, occasionnellement ou rarement).

Père sportif : l'élève a déclaré que son père pratique régulièrement une activité sportive et que sa mère n'en pratique pas (ou rarement ou occasionnellement).

Source : MEN-DEPP

Lorsqu'on demande à ces élèves de préciser ce qu'ils préfèrent faire, les filles répondent qu'elles préfèrent sortir, rencontrer des amis (15 %), faire de la musique (12 %), lire (11 %), dessiner, peindre (9 %), aller au théâtre, au cinéma ou dans les musées (9 %), faire du théâtre, de la danse, du chant (9 %) ou écouter de la musique (6 %). Les garçons ont des réponses sensiblement différentes : ils préfèrent l'informatique, Internet (15 %), sortir, rencontrer des amis (12 %), faire de la musique (11 %), jouer (10 %), écouter de la musique (7 %), et dormir, ne rien faire, rester chez eux (7 %).

Le fonctionnement des AS

Des horaires aménagés

37 % des AS fonctionnent uniquement le mercredi après-midi, 39 % le mercredi pour les rencontres et d'autres jours de la semaine pour les séances d'entraînement, 7 % entre midi et quatorze heures avec des séances étalées sur la semaine et 1 % jamais le mercredi après-midi. Les lycées professionnels sont les moins nombreux (32 %) à réserver le mercredi après-midi aux activités de l'AS (contre 40 % des collèges et 38 % des lycées généraux). Ils préfèrent étaler les séances d'AS sur la semaine, entre midi et quatorze heures (14 % contre 9 % des lycées généraux et 4 % des collèges).

Des APSA différentes de celles proposées en EPS

Au moment de l'enquête (début 2006), on pratique en AS des activités classiques : le badminton (24 %), le football (17 %), le handball (17 %), le volley-ball (15 %), l'athlétisme (14 %), le tennis de table (13 %) et le basket-ball (11 %).

En 1984-1985, les APSA les plus pratiquées en AS étaient presque les mêmes : le handball, le football, le volley, l'athlétisme. Le badminton et le tennis de table n'étaient pas aussi répandus qu'aujourd'hui.

54 % des professeurs qui animent l'AS affirment proposer, dans ce cadre, des APSA différentes de celles qu'ils font pratiquer en EPS, et 45 % proposent les mêmes.

58 % des enseignants proposent en AS des activités qui correspondent à leurs pratiques

personnelles, actuelles ou passées. Dans ce cas, cette pratique leur permet de proposer plus souvent aux élèves des activités différentes du cours d'EPS (59 % contre 41 % dans le cas contraire).

Le développement plébiscité du fonctionnement en district

Les trois quarts des élèves inscrits à l'AS y font de la compétition, ce qui est considéré par la majorité des enseignants comme l'une des finalités essentielles de ces associations. Mais les compétitions peuvent prendre différentes formes et aboutir à des épreuves plus ou moins élitistes. L'organisation traditionnelle des AS l'est fortement dans la mesure où elle reproduit le sport de haut niveau : les compétitions se font d'abord au niveau départemental, puis des finales académiques et nationales sont organisées. La nouvelle organisation, en district, a été mise en place pour regrouper les établissements d'un même bassin géographique (plus limité que le département) ce qui permet d'organiser des compétitions d'un niveau accessible à tous, tout en étant fréquentes et peu coûteuses.

50 % des AS fonctionnent en district, 27 % selon un mode mixte, et 19 % selon un mode traditionnel. Les collèges sont les premiers à privilégier l'organisation en district (57 % contre 37 % des lycées généraux et 43 % des lycées professionnels).

51 % des enseignants considèrent que la généralisation du fonctionnement de l'AS en district a été une bonne chose et 36 % n'ont pas d'avis sur la question. Les enseignants dont l'AS fonctionne elle-même en district ou de façon mixte, qui peuvent juger sur pièce, donc, lui sont plus souvent favorables (respectivement à 64 % et 55 %). Rares sont ceux qui regrettent l'organisation traditionnelle compétitive par APSA (7 %).

Mais un projet pédagogique trop peu exploité

Contrairement au projet pédagogique EPS (qui existe dans 95 % des établissements), presque toujours en cohérence avec le projet d'établissement et évalué et modifié en fonction des évolutions de contexte dans plus de deux tiers des établissements, le projet d'AS est relativement rarement exploité : seuls 38 % des établissements

affirment qu'il est évalué régulièrement et modifié en fonction des éléments contextuels. Sinon, soit il n'est pas actualisé au fur et à mesure de l'évolution des pratiques (31 %), soit son existence est formelle et il n'est pas pris en compte dans les pratiques pédagogiques (32 %). Il est plus souvent évalué et modifié dans l'enseignement public. Il semble que les établissements commencent à travailler sur le projet d'EPS puis passent (ou non) au projet d'AS. Rares sont les établissements ayant un projet d'EPS uniquement formel ou non actualisé et qui évaluent et modifient régulièrement leur projet d'AS.

Dans 90 % des cas, aussi bien dans les établissements publics que privés, le projet d'AS est en cohérence avec celui d'EPS. Lorsque ce n'est pas le cas, le projet d'AS est le plus souvent formel.

Les attentes différentes des élèves et des professeurs à propos de l'AS

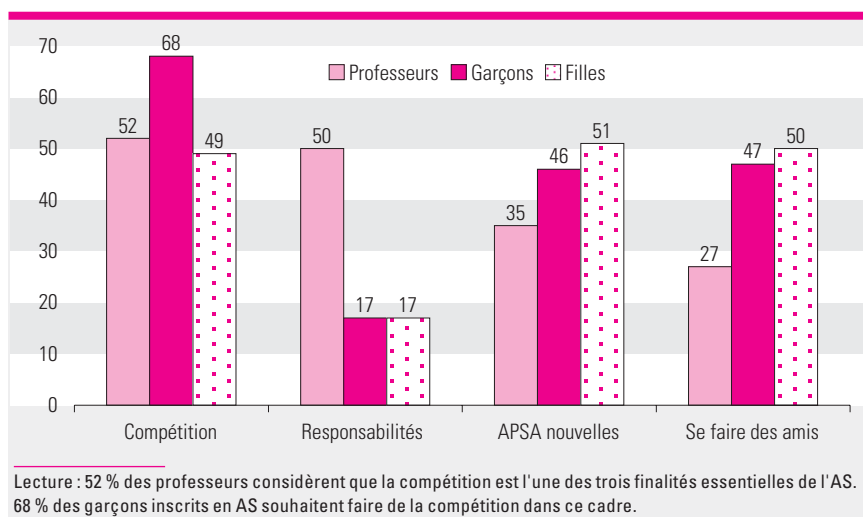
L'implication des élèves à la vie de l'AS se fait essentiellement à travers les compétitions, auxquelles participent 74 % des élèves, en proportion autant de filles que de garçons. Les autres types d'implication (la formation de jeune juge ou de jeune arbitre, la participation à l'AG annuelle, la prise de responsabilités) ne concernent chacune que 15 à 16 % des garçons et autant de filles.

Quant aux goûts et souhaits des élèves sur ce qu'ils aimeraient faire en AS, ils se sont assez sensiblement modifiés en vingt ans. La compétition a pris une place plus importante puisque, en 2006, 29 % de l'ensemble des élèves souhaitent en faire en AS, contre 20 % en 1984-1985. En revanche, les élèves recherchent moins les déplacements, la prise de responsabilité et la participation à l'organisation de l'association. Mais les finalités que les enseignants assignent à l'AS sont parfois différentes de ces attentes (*graphique 5*).

Un assez large consensus sur la compétition comme finalité de l'AS

Il a été demandé aux enseignants de définir, parmi des items fournis, les trois missions essentielles qu'ils assignent à l'AS. Pour eux, l'association sportive sert avant tout à

GRAPHIQUE 5 – Attente des élèves et finalités des professeurs



Source : MEN-DEPP

permettre aux élèves de pratiquer à leur niveau (57 % des enseignants l'ont cité dans leurs trois premiers choix) et de faire de la compétition (51 %).

Cette dernière est le but premier des garçons (citée par 68 % des garçons inscrits en AS), bien avant le souhait d'utiliser le sport sous la forme de pratiques ludiques et sociales. La compétition n'est pas une fin en soi pour les filles : 49 % seulement d'entre elles la citent, c'est-à-dire guère plus que le développement des pratiques ludiques et sociales du sport.

Une divergence sur les finalités plus ludiques ou sociales du sport

Selon les enseignants, l'AS a aussi pour finalité, mais dans un deuxième temps uniquement, de faire découvrir aux élèves le sport dans sa dimension ludique et sociale : permettre aux élèves de pratiquer le sport pour le plaisir, sans souci de classement (44 %), leur faire découvrir des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) nouvelles (36 %), leur fournir l'occasion de se retrouver entre amis (28 %), et leur offrir la plus grande variété possible d'APSA (24 %).

Les garçons et les filles sont plus nombreux à souhaiter effectuer des déplacements à

l'extérieur de l'établissement (51 % des garçons et 40 % des filles), faire des rencontres avec d'autres jeunes (47 % et 50 %), et/ou apprendre une nouvelle spécialité sportive (46 % et 51 %).

Un réel malentendu sur la prise de responsabilité comme finalités de l'AS

Alors que 48 % des enseignants considèrent qu'une des trois missions essentielles de l'AS est de faire prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu au bureau...) aux élèves, ces derniers sont bien moins nombreux à souhaiter le faire : seulement 20 % des garçons et 16 % des filles souhaitent participer à l'organisation de l'association sportive et 17 % des garçons et 17 % des filles veulent y prendre des responsabilités.

Les propositions des enseignants pour l'avenir du sport scolaire

L'animation de l'AS fait partie de l'emploi du temps de la quasi-totalité (91 %) des professeurs d'EPS, 93 % dans l'enseignement public et 83 % dans l'enseignement privé. (7 % ont déclaré² qu'elle ne fait pas partie de leur emploi du temps, et 2 % n'ont pas répondu à la question). Si, dans l'enseignement public, ce taux est le même quel que soit le type d'établissement, dans l'enseignement privé, 88 % des professeurs de collège animent l'AS contre 85 % en lycée et 73 % en LP.

Bien entendu, les professeurs à temps partiel sont moins nombreux que les autres à animer l'AS. Mais les différences entre l'enseignement public et privé se maintiennent même si l'on tient compte de cet élément : dans l'enseignement public, 95 % des professeurs à temps complet animent l'AS contre 86 % dans le privé, et cette différence semble exister aussi pour les enseignants à temps partiel³.

L'obligation réglementaire n'en est pas le motif principal, puisqu'elle n'est citée que par 33 % des enseignants. Les autres citent d'abord ce qui relève de l'intérêt professionnel : surtout la qualité de l'implication des élèves dans ce cadre (54 %), un désir d'ouverture sur l'extérieur et une plus forte implication à la vie de l'établissement (10 %). 3 % des professeurs le font pour faire participer les élèves à des compétitions.

Il a été demandé sous forme de question ouverte aux enseignants ce qu'ils proposeraient « pour garantir l'avenir du sport scolaire à l'école ». 714 professeurs ont répondu à cette question, soit 54 % de l'ensemble. Des enseignants déplorent que : « le sport scolaire souffre de la concurrence avec les clubs sportifs. » Ils donnent des clés pour faire face à cette difficulté.

Moins de compétition

Les enseignants souhaitent réduire la compétition en AS : « augmenter les APSA qui ne débouchent pas sur de la compétition », « sortir de la logique éliminatoire ne laissant la place qu'à l'élite », « réduire les exigences en gym (ou pour les arbitres off) trop difficiles à atteindre », « ne plus chercher à imiter le sport fédéral dans sa structure compétitive » (les enseignants qui se déclarent favorables au travail en AS par bassin le sont pour cette raison), « proposer plus de rencontres conviviales, à l'organisation desquelles les élèves pourraient participer », « multiplier les échanges interétablissements », « augmenter les moyens liés aux transports pour améliorer la qualité des rencontres interétablissements. »

Il est à noter que les enseignants considèrent en majorité que la compétition est l'une des finalités essentielles de l'AS. Mais ils semblent souligner qu'elle ne doit pas être la seule. Un enseignant souhaite d'ailleurs « des moyens plus importants

2. Parmi les 7 % qui n'animent pas l'AS (96 professeurs), 66 travaillent à temps complet, 27 à mi-temps, et 3 sont titulaires en zone de remplacement.

3. 74 % des professeurs du public qui ont répondu à cette question animent l'AS contre 50 % dans le privé. Mais ces derniers ne sont que 22, ce qui prête difficilement à généralisation.

donnés aux APSA qui « tournent » en compétition. »

Des améliorations matérielles

Ils proposent d'« aménager l'horaire d'AS sur un temps de cours hebdomadaire », d'« inclure le "temps" de l'AS sur une demi-journée banalisée sur l'horaire scolaire », « pas de cours le mercredi après-midi », « un prix de licence moins élevé car il freine certains élèves » ; « des moyens financiers suffisants aux AS pour les frais de transports lors des déplacements », « équilibrer le financement entre les clubs et le sport scolaire. »

Le choix des APSA aux élèves

Les professeurs souhaiteraient donner plus de choix aux élèves : « partir des propositions émises par les élèves qui sont souvent demandeurs », « proposer différentes formules de pratique au sein de la même activité » ; Il faudrait « une plus grande liberté au niveau des choix des APSA », « un

calendrier plus étoffé en sports collectifs », « donner de l'autonomie aux élèves », « l'élève choisirait entre plusieurs implications sportives, culturelles ou artistiques. »

Un meilleur encadrement

« Un contrôle plus important et plus investi du chef d'établissement » ; « une implication accrue des professeurs d'EPS » ; « un meilleur encadrement en créant des postes » ; « ne plus mettre les trois heures d'AS dans le service. Les proposer en HSA pour les professeurs motivés qui veulent vraiment les effectuer. Car dans certains établissements, le manque d'installations, la concurrence des clubs, les problèmes de ramassage scolaire... empêchent d'avoir un effectif correct (plus de vingt élèves par enseignant). Par exemple, en 1996, la transposition des cours du samedi au mercredi a fait chuter les effectifs de licenciés de 32 % à 20 % ».

Bien qu'un nombre élevé de professeurs d'EPS proposent des améliorations au

fonctionnement de l'AS, dans l'ensemble, celui-ci leur convient tout de même souvent : 13 % s'en estiment satisfaits et pensent qu'il faut le préserver tel quel, 58 % sont assez satisfaits, mais souhaiteraient des améliorations afin d'en garantir l'avenir, et 23 % jugent, en revanche, que des changements importants sont nécessaires. Enfin, 3 % des enseignants ne s'estiment pas satisfaits du tout. Il n'y a pas de différences sensibles entre les opinions des enseignants selon qu'ils travaillent en collège, en lycée ou en LP, dans le secteur public ou privé.

Jeanne Benhaim-Grosse, DEPP B4

Pour en savoir plus

« Le sport scolaire dans le premier et second degrés », *Note d'Information* 02.07, MEN-DPD, mars 2002.

« L'image de la discipline et les pratiques d'enseignement en EPS au collège et au lycée », *Note Évaluation* (à paraître). Les Dossiers (à paraître), MEN-DEPP.

Méthodologie

Pour cette enquête, trois échantillons distincts ont été constitués : l'un de 360 collèges, l'autre de 192 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et le troisième de 177 lycées professionnels (LP), privés et publics, de la métropole et des DOM. La méthode utilisée a été le sondage stratifié selon trois critères : taille des établissements ; ZEP/non ZEP/privés ; rural/non rural.

	Nombre d'établissements sélectionnés	Nombre d'élèves interrogés	Nombre de professeurs d'EPS interrogés
Collèges	360	722	722
LEGT	192	766	383
LP	177	710	355

Par collège, deux professeurs d'EPS et deux élèves en moyenne ont été interrogés. Les établissements ont été classés selon leur taille en trois catégories chacun, et le nombre d'élèves et de professeurs interrogés a été fonction de la taille (exemple : un seul élève a été interrogé dans les petits collèges, deux élèves dans les collèges de taille moyenne, et trois élèves dans les grands).

Autant d'élèves ont été interrogés en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Par LEGT et par LP, deux professeurs d'EPS et quatre élèves en moyenne ont été interrogés, autant en seconde et en première qu'en terminale, et autant en BEP qu'en baccalauréat professionnel.

	Petits établissements		Établissements de taille moyenne		Grands établissements	
	Nombre élèves	Nombre professeurs	Nombre élèves	Nombre professeurs	Nombre élèves	Nombre professeurs
Collège	1	1	2	2	3	3
LEGT	2	1	4	2	6	3
LP	2	1	4	2	6	3



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

E

direction
de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance
(depp)

secrétariat général

Directeur de la publication
Daniel Vitry
Rédactrice en chef
Francine Le Neveu
Maquette : DEPP-DVE

Impression : **Ovation**
Service vente
DEPP, Département de la valorisation
et de l'édition
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

Abonnement annuel
aux Notes de la DEPP
France : **45 euros**
Étranger : **48 euros**
ISSN 1770-3549